

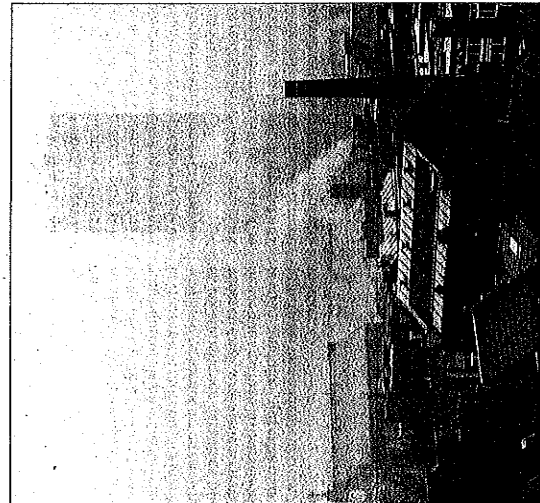
La fiscalité verte? Une nécessité

E 5/10/06

Les rapports officiels s'annoncent et leurs conclusions sont unanimes: l'état de la planète est alarmant.

Que faire? Agir dès maintenant avec les instruments qui, dans une économie mondialisée, restent à la portée de la Belgique et de l'Europe. La fiscalité par exemple. Toutes les actions du monde économique se plaient de la trop forte pression fiscale sur le travail. Parallèlement, toute la société subit de plein fouet une hausse régulière des cours des matières premières qui ne pourra que s'accroître dans les années à venir. Dans ce contexte, une solution maintes fois évoquée, mais jamais d'actualité: la fiscalité verte. Ce terme tabou en Belgique repose sur une idée simple: réaliser un glissement «neutre» et progressif de la fiscalité en réduisant les charges sur le travail tout en les accroissant sur les ressources naturelles (matières premières, combustibles fossiles, eau...). Un tel choix constituerait un signal fort répondant aux impératifs socio-économiques: réduire le chômage, améliorer le revenu des ménages, renforcer la compétitivité des entreprises. C'est là le meilleur moyen pour enfin mettre en œuvre le concept de «facteur 4» (voire de «facteur 10»), à savoir réaliser un doublement du niveau de bien-être combiné à une diminution de moitié de l'usage des ressources naturelles et de l'énergie. Les entreprises auraient un intérêt direct à mettre sur le marché des produits du-

ctions observées, nul ne peut prédire quelles seront l'ampleur et les conséquences des bouleversements en cours. La plupart des nations ayant signé les déclarations de Rio et le Protocole de Kyoto semblent conscientes de la nécessité de remettre en cause notre modèle industriel. Les ministres européens de l'Environnement ont ainsi confirmé, lors du conseil de juillet 2006, leur engagement en faveur de l'éco-efficacité. La présidence finlandaise rappela même qu'«une utilisation plus durable des ressources peut améliorer la compétitivité des pays de l'UE sur le marché mondial et réduire la dépendance de l'Europe vis-à-vis des importations de matières premières tout en réduisant les impacts négatifs sur l'environnement». Malheureusement, des déclarations d'intention aux actes, il y a plus qu'un fossé. Il semble que pour la Commission européenne, l'engagement pris en 2001 (1) en faveur «d'une diminution des flux de matières et d'énergie dans l'économie, dans tous les produits et les processus de production au cours de la prochaine décennie» ne soit qu'un slogan. La Commission propose tout au plus d'étudier la question! Dans sa nouvelle stratégie (2) pour une utilisation durable des ressources, elle suggère de collecter des données, de mettre en place un groupe de travail international ou d'élaborer des indicateurs, le tout sur un horizon de ... 25 ans! On peut dire que l'Europe est pour le moins déconnectée du réel.



Il en est de même pour la Belgique qui prend bien quelques timides mesures en faveur des «éco-technologies» (en particulier pour favoriser les «discutables» - voitures «propres») mais n'est pas encore arrivée à initier une véritable (et indispensable!) stratégie de production intégrée et de dématérialisation de l'économie. Ce concept de dématérialisation se réfère à la déconnexion entre la croissance économique et l'usage des ressources naturelles afin de garantir que cet usage ne dépasse pas les capacités de l'environnement. Le deuxième Plan fédéral de développement durable recommande vivement la mise en œuvre de ce «découplage», outil indispensable pour que nos pays répondent aux engagements internationaux. Une telle mesure s'impose pour des raisons matérielles (le caractère «fini» des ressources planétaires, hormis le rayonnement solaire), mais aussi pour des raisons d'équité et de stabilité mondiale (20% de la population mondiale consomme 80% des ressources).

Elle s'inscrit dans une logique de compétitivité économique: à terme, lorsque les ressources à plancher ne seront plus qu'un souvenir, les pays ayant les premiers fait le choix d'une production peu gourmande en ressources et énergétiques seront les plus performants. L'éphémère, la gestion «End-of-pipe» et le marketing vert restent la règle du marché. Ainsi, la plupart des biens mis en circulation de viennent des déchets au bout de six mois à peine! Et cela s'aggrave encore avec les emballages dont la durée de vie se compte parfois en minutes! On recycle de mieux en mieux l'ant mieux pour l'industrie du recyclage, qui obtient de nouveaux marchés de valorisation de ces déchets sans cesse croissants, mais tant pis pour la planète, dont les ressources continuent à s'épuiser à un rythme soutenu. Car si on constate bien une lente diminution de la consommation de ressources par unité produite, la demande globale (en chiffres absolus) ne cesse d'augmenter dangereusement. ◇

Frédéric Boutry, chargé de mission Inter-Environnement Wallonie

1. Sixième programme communautaire d'action pour l'environnement et la stratégie européenne en faveur du développement durable, 2001-2010.
2. Communication sur sa stratégie thématique pour l'utilisation durable des ressources naturelles, décembre 2005.